



Conseil municipal du jeudi 31 mars 2016

Fait à Comps La Grandville,

le 1^{er} avril 2016.

Date de convocation du conseil municipal : 14 mars 2016.

Présents : S. CAMBON ; A.VERNHES ; M. GASC ; P. CAMBOULIVES ; C. CAYRON ; G. ALIBERT ; L. MAUREL ; C. PASCAL ; R. NESPOULOUS ; N. BLANC ; J.C. GAUBERT.

Absents : N. MASSOL (procuration à S. CAMBON)

Le conseil municipal s'est déroulé en présence de M. LARDEMER, trésorier.

Ordre du jour :

- Election d'un nouvel adjoint ;
- Approbation des comptes administratifs/comptes de gestion 2015 ;
- Taux des taxes 2016 ;
- Budgets 2016 ;
- Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2016/2017 ;
- Sirène à St Sauveur : convention avec l'Etat ;
- Communauté de Communes : marché de travaux de voirie, modification de la dotation de compensation ;
- Vente de terrains ;
- Forêt : coupe ONF ;
- Questions diverses.

M. le Maire indique à l'ensemble du conseil les démissions de Geneviève DELMAS, Lionel JEANTET et Serge CAPELLE.

- Election d'un nouvel adjoint : le conseil nomme Pierre Camboulives à l'unanimité comme 3^{ème} adjoint. A compter de ce jour le conseil se compose comme suit :
Maire : S. CAMBON 1^{er} adjoint : N. MASSOL 2^{ème} adjoint : A. VERNHES
3^{ème} adjoint : P. CAMBOULIVES 4^{ème} adjoint : M. GASC.
Pierre CAMBOULIVES est également nommé délégué à la Communauté de Communes.

- Approbation des comptes administratifs/comptes de gestion 2015 : le conseil vote à l'unanimité les comptes de l'année 2015.
Pour l'année 2015, il apparait un excédent sur les comptes administratifs de près de 47 000 €.
Le trésorier Monsieur LARDEMER, fait part de sa satisfaction face à l'amélioration des comptes communaux et aux travail du conseil municipal pour gérer au mieux la commune.
- Taux des taxes 2016 :

	COMPS LA GRAND'VILLE			Moyenne en Aveyron
	2014	2015	2016	2015
Taxe d'habitation	6,4%	6,9%	7,3%	19,08%
Taxe sur les propriétés bâties	11%	11,7%	13%	20,34%
Taxe sur les propriétés non bâties	72,3%	72,5%	73%	84,15%

Le conseil décide d'augmenter les taux des taxes en vigueurs sur la commune afin de palier à la baisse des dotations de l'Etat qui représente pour l'année 2016 une baisse d'environ 17 700 €.

- Budgets 2016 : Vote du budget primitif 2016 de fonctionnement, d'investissement, du multiservices, du lotissement du Lucot et de l'eau et assainissement.
Le budget d'investissement prend en compte :
 - le déplacement du terrain multisport : le nouveau terrain sera installé en contrebas de l'aire de jeux du stade, à côté du préfabriqué. Son déplacement devrait être terminé avant l'été. Une part du coût des travaux est prise en charge par la Communauté de Communes.
 - l'identification des rues de la commune
 - l'éclairage public : achat de nouvelles horloges astronomiques pour remédier aux dysfonctionnements constatés durant l'hiver.
 Lors du vote du budget a été examiné les subventions accordées aux associations de la commune. (voir annexe)
- Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2016/2017 : Suite à la hausse des tarifs pour l'année 2015/2016, le conseil municipal décide de ne peut pas augmenter les tarifs cette année.

- Tarifs de location des salles et des chapiteaux : le conseil décide de reporter la décision afin de revoir les tarifs pratiqués actuellement.
- Sirène à St Sauveur : Autorisation de signature de la convention avec l'Etat pour l'installation d'une sirène à Pont de Grandfuel.
- Communauté de Communes :
 - marché de travaux de voirie : Pour la commune de Comps Lagrand'ville cela concerne le lotissement de Bellevue, la route de la Barthe, la route de Floraguet, la route du Batut et la route de Nescoulac.
 - Modification de la dotation de compensation entre la Communauté de Communes Viaur Céor Lagast et ses communes membres.
- Vente de terrains : la commune met à la vente 10 terrains dans le lotissement Bellevue (à l'entrée du village).
 Par ailleurs, une partie de l'espace de l'ancien terrain multisports est vendu aux propriétaires des maisons attenantes. Précisons qu'un accès sera maintenu entre le lotissement du Lucot et le stade pour permettre le passage de tous.
 Cette vente permettra de financer une partie du nouveau terrain multi-sport.
 La commune remercie les deux familles d'avoir accepté cette solution afin de financer le nouveau terrain.
- Forêt (coupe ONF) : le conseil décide de donner autorisation à l'ONF de faire une coupe de la forêt des Garoustes. Cette coupe est nécessaire pour permettre à la forêt de se développer. Elle représentera environ 30% de la totalité de la surface soit 1 arbre sur trois.

- Questions diverses

1/ Différents échanges fonciers.

2/ Nouvelle communauté des communes.

L'ordre du jour étant épuisé, fin du conseil à 00 h 30.

Les subventions

	2013	2014	2015	Proposition 2016
AFM	100	100	100	100
Amicale socioculturelle	1000	1000	700	500
Antenne solidarité Levezou	200	200	150	100
Asso intercommunale quilles	100	100	100	100
Camidoc	20	20	20	20
Club 3e âge	250	250	125	125
Comité FNACA	100	100	100	100
Familles Rurales	500	500	350	350
Prévention routière	30	30	30	30
Los randonneurs de la villa	50	50	50	200
Occe scolaire rased	200	200	150	100
Pareloup ceor jeunes	160	140	100	100
Pétanque 12	400	400	350	300
Chasse comps	100	100	100	100
Chasse Mazars	50	50	50	50
Chasse St Sauveur	50	50	50	50
Sport quilles	400	400	300	300
Sorties collège Fabre		100		
Les amis de Notre Dame	200	200	150	100
LSA XV	250	250	250	250

Familles rurales Céor viaur	400	400		
Aide à domicile milieu rural	160	160	160	160
Apprenons la musique	250	300	300	250
Association parents élèves (APE) sorties	1000	1000	1000	700
Ecole de pétanque	250	250	200	150
Les amis de St Sauveur	150	200	150	150
Adm (Sud Aveyron)			1000	0
Rallye du Rouergue			2750	1500
FR Fédé départementale			400	0
Les conscrits			200	500
Le cantou du bagou			125	125
Comité départ. Badminton				150
Bonnecombe			0	1000
Olympique de Comps				300
Total /an	6370	6550	9510	7960